



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 21 JUIN 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/540/18

Genève, le 20 juin 2018

Concerne : Modification de l'article 115 et abrogation de l'article 118 du règlement du conseil municipal

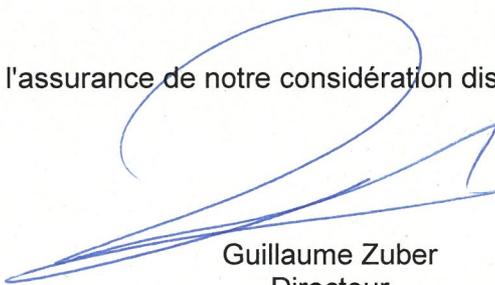
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 mai 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 29 mai 2018
Date légale d'affichage : 29 mai 2018
Fin délai référendaire le : 9 juillet 2018